

Annexe 10 – Épreuve de contrôle du BTS – Économie droit et management des entreprises (BTS communication, BTS commerce international à référentiel commun européen)

Épreuve E3 décomposée en : E31 (économie-droit coef 2) et E32 (management des entreprises coef 3)

Grille nationale d'évaluation

Numéro du candidat :

Nom et Prénom du candidat :

Académie :

Date de l'épreuve :

Économie-droit	TI	I	S	TS
Pertinence de l'analyse de situation(s) juridique(s)				
Pertinence de l'analyse de situation(s) économique(s)				
Qualité du raisonnement et de l'argumentation juridique en mobilisant un vocabulaire approprié				
Qualité du raisonnement et de l'argumentation juridique en mobilisant un vocabulaire approprié				
Cohérence des analyses et des propositions économiques et juridiques				
Management des entreprises				
Pertinence de l'analyse des situations auxquelles l'entreprise est confrontée				
Pertinence des solutions proposées				
Qualité de l'argumentation en mobilisant des notions managériales				
Qualité du diagnostic (ou une partie de diagnostic)				
Pertinence des décisions opérationnelles intégrant la dimension managériale				
Cohérence des analyses et des propositions				
Note / 20				
Appréciation				

Nom et signature de l'examineur :